

Une nouvelle dynamique pour le Comité Innovation Routes et Rues

Jean-François Corté

CGEDD

Président du CIRR

Congrès de l'IDDRIM 2014



Le Comité Innovation Routes et Rues (CIRR)

Outil mis en place en 2007 par la Direction des Infrastructures de transport du MEDDE pour encourager l'innovation routière.

S'inscrit dans la ligne des précédentes actions: Concours des techniques innovantes (*années 80*), Charte de l'Innovation, ...

Objectif

permettre **l'expérimentation en vraie grandeur** dans des conditions réelles avec un suivi réalisé par les experts du Réseau technique du MEDDE selon un protocole technique précis afin de pouvoir juger de manière objective des apports de l'innovation,

Place de l'action du CIRR

En aval des actions de recherche et développement et après que le produit ou procédé a fait l'objet de tests qui en établissent la faisabilité.

À l'amont de la délivrance des avis techniques qui requièrent de plus nombreuses références en conditions courantes d'application.



Pourquoi repenser le CIRR

Difficulté à susciter l'intérêt des maîtres d'ouvrage locaux

Projets retenus pas toujours en forte adéquation avec les priorités des maîtres d'ouvrage.

Difficulté à trouver des chantiers d'expérimentation

Une certaine lenteur du dispositif

Des objectifs insuffisamment précisés.

La constitution du CEREMA



Un large périmètre d'action

Des chaussées aux équipements dynamiques

Ne se limite pas aux produits ou matériaux de chaussées:
des matériaux aux procédés et méthodes innovantes
d'organisation des chantiers et d'exploitation de la route.

Avec la nécessité de s'accorder sur des priorités



Fonctionnement

Consultation des maîtres d'ouvrage routiers, de la profession et des chercheurs, afin de dégager les attentes et les axes les plus prometteurs d'innovation.

Etablissement par le CIRR d'un programme annuel servant d'appel à propositions auprès de la profession.

Sélection des projets soumis à expérimentation par le CIRR

Recherche des sites d'expérimentation, réalisation du chantier et du suivi.

Etablissement d'un certificat en fin de période de suivi.



Les acteurs

Le CIRR composé de représentants des différentes maîtrises d'ouvrage routier, de syndicats professionnels et du monde de la recherche.

Un groupe d'experts routiers du MEDDE en appui du CIRR, piloté par l'IFSTTAR.

Le CEREMA chargé du secrétariat technique du CIR et de la gestion opérationnelle du programme.

La Direction des Infrastructures de Transport du MEDDE qui finance et pilote le dispositif.

L'IDDRIM, partenaire pour la consultation des syndicats professionnels et pour les actions de communication.

La communauté routière impliquée dans les phases de consultation.

Ce qui change

La recherche d'une forte implication des maîtrises d'ouvrage locales pour dégager les attentes.
Consultations par le biais des COTITA.

Une base élargie de consultation pour établir le programme annuel d'appel à projet avec consultation de la profession via l'IDDRIM et du monde de la recherche.

C'est le CIRR qui choisit les projets soumis à expérimentation.



Ce qui change

Plus d'exigences sur le contenu des dossiers de réponse à l'appel à projet :

- définition du mode d'appréciation à court terme des apports de l'innovation,
- appréciation de son intérêt économique,
- estimation des risques liés à un échec de l'expérimentation.

Un raccourcissement des délais de mise en œuvre du fait de la réflexion menée en amont par le proposant et le CEREMA dans l'appréciation du projet.



Ce qui change

Un effort particulier en matière de communication:

- faire des réunions de consultation un forum d'échanges sur les initiatives en matière d'expérimentation d'innovations,
- une plus large diffusion de l'appel à projet auprès de la profession et des maîtrises d'ouvrage,
- une information sur les résultats.

Actions en ce sens du CEREMA et de l'IDDRIM, et vers la presse professionnelle spécialisée.



Le calendrier 2014-2015

Octobre à décembre 2014. Remontée des besoins

- Consultation du groupe d'experts
- Consultation des maîtrises d'ouvrage et gestionnaires de réseau (COTITA et DIR)
- Consultation de la profession via l'IDDRIM

Février 2015. Réunion du CIRR et lancement de l'appel à projets

Juin 2015. Sélection par le CIRR des projets retenus pour expérimentation.

Pour plus de renseignements

CEREMA/DTecITM

Olivier GHIRARDI

Chef du Département « partenariats et Innovation »

Olivier.ghirardi@cerema.fr

DIT/ MARRN

Marie-Thérèse GOUX

Responsable du domaine Politique technique routière

Marie-thérèse.goux@developpement-durable.gouv.fr



Merci de votre attention

